

Compte-rendu du CA du mercredi 14 mars 2018

Excusés : Coralie ; Fleur ; Bérangère

Première partie

1) Approbation du compte-rendu du CA de février

Vote :

3 absentions ; 1 contre (1 erreur sur le prénom d'un des membres d'une commission – erreur corrigée ce jour)

2) Présentation Léa

Stagiaire EJE (1^{ère} année) jusqu'au 1^{er} juin ; suivi assuré par Martine puis Loïc

Rappel : un stagiaire ne peut rester seul avec un groupe d'enfants.

3) Temps pédagogique : qu'est-ce que la bienveillance ?

Idées qui émergent (parents) :

- Poser des limites
- Expliquer pourquoi on interdit/demande quelque chose
- Ecouter sans trop de fermeté
- Faire preuve d'empathie envers l'enfant
- Faire preuve de patience
- Plus facile avec les enfants des autres ?
- Plus facile avec les plus petits ? / Plus difficile quand l'enfant n'est pas encore entré dans le langage ?
- Communication bienveillante : changer le rapport à l'autorité ; ne pas chercher à imposer une autorité à l'enfant ; exprimer son propre ressenti face à l'enfant ; respecter l'enfant en tant qu'individu
- Que faire lorsque l'enfant franchit les limites ? Quelle punition apporter ?

L'équipe, elle, se demande si les parents ne pâtissent pas de trop de bienveillance envers l'enfant. Les parents ne doivent pas s'oublier pour autant.

4) Point inscriptions rentrée (Martine/Alice)

Places à pourvoir en septembre :

- 1 grand ; 1 moyen ; 3 petits ; 3 bébés

Beaucoup d'enfants sur liste d'attente pour le moment.

Adnane va modifier la page d'accueil du site web afin de préciser que les inscriptions se font pour la rentrée de septembre et sur liste d'attente.

5) Rappel planning (Loïc)

Il est important d'envoyer le planning dans les délais demandés par Loïc.

6) Point cuisine : approvisionnement ; remplacement Mathieu

a) Suite à une brûlure à la main, Mathieu est absent jusqu'à jeudi. Il sera remplacé à partir de vendredi (Réso 35)

b) Manger Bio 35 : les quantités imposées pour les commandes sont bien trop importantes pour notre crèche.

Nouvelle piste :

- un compte à la BioCoop de Cleunay (avec la contrainte d'aller chercher les courses le lundi)
- se mettre en contact avec « Breizhou » qui propose un accompagnement pour l'approvisionnement bio dans les structures la petite enfance

Vote : pour à l'unanimité

Fin de la 1^{ère} partie 21h55

Deuxième partie

1) Présentation du poste trésorier pour la future passation (Raphaël)

- Un poste qui donne des responsabilités indéniables mais il ne faut pas négliger les aides apportées par la comptable du GEDE (sur site le 2^{ème} et 4^{ème} jeudi de chaque mois) + le commissaire aux comptes. Le poste est également allégé par les nouvelles fonctions de Loïc et le virement automatique des salaires.
- Un poste qui fait partie du bureau : une réunion par mois.

Missions principales :

- Paiement des factures
- Valider ou non les propositions de dépenses, revalorisation éventuelle de salaires, etc.
- Bilan financier pour l'AG annuelle (préparée par une rencontre le mois précédent avec le commissaire aux comptes + la comptable)
- Une rencontre/entretien téléphonique mensuel avec Christine, la comptable.

Il est demandé aux parents de réfléchir afin que ce poste soit pris en main par le nouveau trésorier dès le prochain CA, et que la passation se fasse avec Raphaël pendant les mois qui viennent.

2) Point poste ménage (Sabrina/bureau) :

Suite au démarchage effectué par Sabrina, 4 entreprises différentes vont nous proposer un devis.

Le remplacement actuel d'Anne avec Réso35 coûte 2,5 fois plus cher. On ne peut fonctionner ainsi trop longtemps.

Le choix entre embaucher une femme de ménage et externaliser la prestation n'a pas encore été fait.

Proposition du bureau : choisir une entreprise à l'essai (3 mois sans engagement) pour démarrer début avril et prendre le temps de faire passer des entretiens pour une embauche en direct.

Vote : pour à l'unanimité

3) Plan de formation (Nina) :

a) Formations individuelles :

- Loïc /Martine : Recycle et joue (annulé l'an dernier) – 2 jours – ACEPP- 440 €/pers

Rq : la formation sur le management n'est plus demandée par Loïc car elle avait lieu pendant la semaine « Tout bouge ». Le contenu de cette formation semblait cependant un peu en décalage avec l'esprit de la crèche. Nina doit en rediscuter avec lui.

- Nathalie : L'accueil d'enfants en situation d'handicap – avril- 1 j -210 €
- Maly : Gestes et postures. Pas de formation précise demandée pour le moment

Vote : pour à l'unanimité

b) Formations collectives :

- Formation 1ers secours (renouvellement) – 500 € - 1j – possibilités d'inscrire des parents pour compléter le groupe (mai ou juin)
- Psychomotricité chez l'enfant de 0-3 ans – 1 j (lundi 30 avril) – 900 € - possibilité de compléter le groupe par des parents : matin 5 parents + équipe/après-midi : que l'équipe Attention : pas d'aide de l'OPCA pour cette formation car elle n'est pas référencée.
Ou 1600 € si demande de financement par un autre organisme.
Nina précisera les choses très prochainement.

4) L'achat de vêtements de travail pour les salariés

La crèche va acheter une nouvelle tenue pour Mathieu. Le bureau a proposé l'achat de chaussons pour les membres de l'équipe éducative mais sans succès.

Les salariés estiment que le revêtement du sol de la crèche abîme particulièrement les pantalons au niveau des genoux. Ils demandent ainsi une prime pour vêtements. La convention collective ne stipule rien à ce sujet.

Proposition : fournir une attestation pour que les membres de l'équipe éducative puissent déclarer une tenue de travail par an aux impôts

Vote : pour à l'unanimité

Fin du CA à 23h45